Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 22, Rue Claire-Droneau, LORIENT — C. C. P. A.N.A.C.R. 1472 -98 Rennes

Abonnement 1 an soit 4 numéros : 8 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

22

6ME ANNÉE — 1ER SEMESTRE 1973 — PRIX : 2 FR. 75

1944 FORT-PENTHIEVRE 1945

Une page, rougie de sang, du long martyrologe de la Résistance en Morbihan

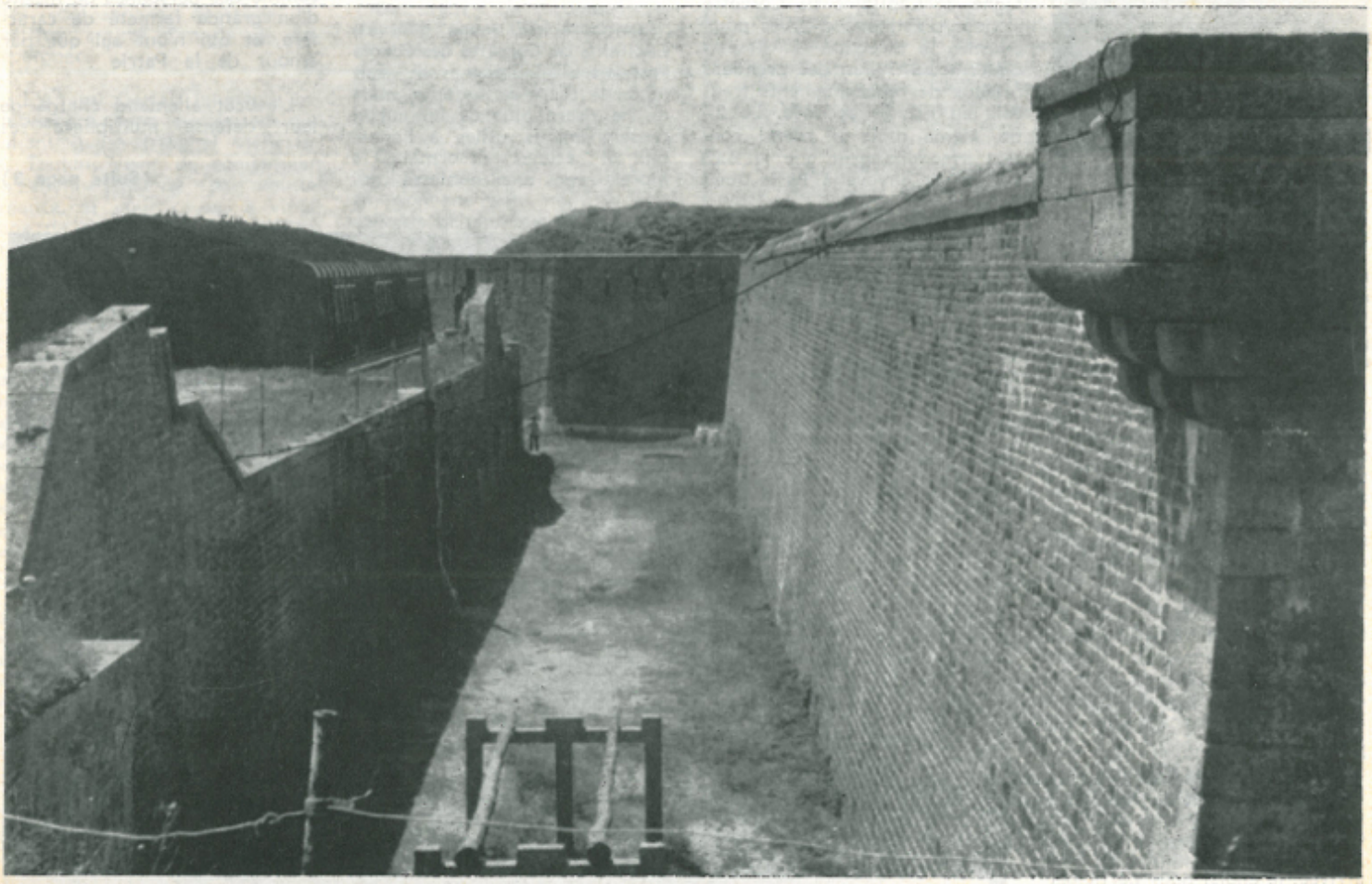

Les fossés dans lesquels furent précipités les Résistants ; voir en pages 6, 7 et 8 un récit d'époque au moment de la découverte en mai 1945

HOMMAGE A HONORÉ D'ESTIENNE D'ORVES

Le Vendredi 1er Juin, à l'Arsenal de Lorient, a eu lieu la sortie de forme de construction, de l'aviso A 69, le « D'Estienne d'Orves ». A cette cérémonie à laquelle participèrent de nombreuses personnalités était également présente la veuve de celui qui donne son nom au premier aviso, d'une série de 34, premiers essais à la mer sont prévus en Mai 1974.

A cette occasion nous avons demandé au colonel Louis MOREL, Co-Président de notre section A.N.A.C.R. de Lorient - Lanester de bien vouloir évoquer pour nos lecteurs la grande figure de Honoré d'Estienne d'Orves

Le Capitaine de Corvette, Honoré d'Estienne d'Orves

L'Arsenal de Lorient a construit deux bâtiments qui viennent d'être mis à l'eau le 1er juin. L'un de ces bâtiments portera le nom de d'Estienne d'Orves.

Pour nous, résistants, nous savons qui était ce Héros de la France Libre et de la Résistance ; mais les autres, et surtout les jeunes : le savent-ils ? C'est pour cela qu'il est bon de rappeler aujourd'hui son souvenir et de rendre hommage à ce Compagnon de la Libération.

Officier de Marine, il se trouve, au moment de l'armistice, à Alexandrie ,à l'Etat-Major de cette Flotte Française qui restera inutilement paralysée près de trois ans.

L'inaction lui pèse, il veut continuer à servir et reprendre la lutte. Il rejoint donc tout naturellement la France Libre. Il est reçu à Londres par le Général de Gaulle qui, dès son arrivée, le choisi pour participer à la création du Bureau Central de Renseignements et d'Action.

Avant toutes choses il faut se renseigner sur l'ennemi. Organiser la lutte clandestine en France occupée. Sans doute eut-il préféré se battre au grand jour et mourir, s'il le fallait à la mer, mais ce marin n'avait qu'un but : la libération de sa patrie. Dans cette forme de combat obscur mais nécessaire, il trouve vite sa vraie place. Dans la nuit du 21 décembre 1940, un chalutier de l'île de Sein, qui a rallié la France Libre, débarque, en Bretagne, le Capitaine de Corvette Honoré d'Estienne d'Orves pour prendre la direction du Réseau « Mermoz » : l'un des premiers réseaux de renseignements français en France occupée. Le 27 du même mois il prend contact avec un agent que le B.C.R.A. avait envoyé à Paris quelques semaines plus tôt. L'organisation se mit en place avec beaucoup de prudence et combien de difficultés.

Cependant trahi par l'un des leurs, le 22 janvier à 2 heures du matin, les allemands font éruption dans la villa qu'il occupe à Chatenay-sur-Loire, et où il a établi son P.C. D'Estienne d'Orves se bat avec courage et acharnement. Blessé à la tête en résistant à ceux qui l'ont arrêté, il se présente fièrement à ceux qui l'interrogent.

« Honoré d'Estienne d'Orves, Capitaine de Corvette des Forces Françaises Libres ». Il sait qu'on le tuera sans doute, mais on ne tirera plus de lui aucun renseignements utiles à l'ennemi. Il attend désormais la mort, avec une noblesse qui soutiendra le courage de ses compagnons, mais qui forcera aussi l'admiration de ceux-là même qui vont le juger, le condamner, l'exécuter.

Lors du procès ouvert le 13 et terminé le 26 mai, le président, qui va prononcer neuf condamnations à mort au nom de la Cour Martiale, commence, chose incroyable, par s'excuser d'être dans l'obligation de condamner des hommes et des femmes qui s'étaient manifestés comme des personnes de mérite d'un grande fermeté de caractère, et qui n'ont agi que par amour de la Patrie .

L'avocat allemand chargé de leur défense multipliera ses

(Suite page 3)

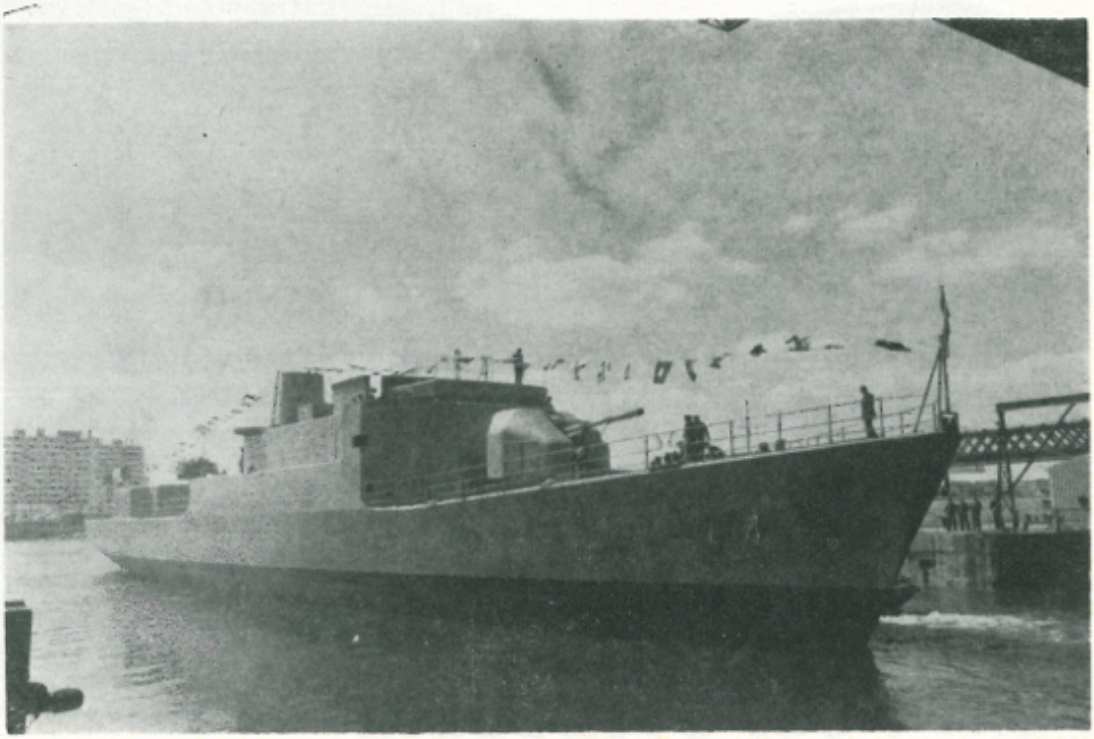

L'aviso A 69 vient de sortir de la forme du Penher et flotte sur les eaux du Scorff

MAGASIN PILOTE
MOBILIER DE FRANCE
MOYSAN
LORIENT, Place Jules-Ferry
VANNES, Centre « Record »
HENNEBONT, 2, Rue de la Libération

HOMMAGE A HONORÉ D'ESTIENNE D'ORVES

démarches jusqu'à Berlin pour tenter d'arracher leur grâce.

Le Colonel de l'Abwer, qui a arrêté d'Estienne d'Orves et ses compagnons, demande au célèbre amiral Canaris de les épargner.

L'Amiral Darlan lui-même interviendra sans succès en oubliant qu'un tribunal vichyste, à Toulon, vient de condamner d'Estienne d'Orves, par coutumance, et pour cause, à vingt ans de détention pour « désertion et dissidence ».

Dans sa prison d'Estienne d'Orves a obtenu le droit d'écrire. Il est chrétien, il mourra en chrétien non sans avoir laissé pour ses enfants le message suivant : « Quand « vous serez grands ne gardez « pas rancune envers personne. « N'oubliez jamais que tous les « hommes sont frères et qu'il « faut répondre aux offenses et « même au mal, par le pardon « et l'amour. »

et à sa famille sur le cahier qu'il tient : « Je n'ai en vue « que la libération de notre « Patrie. Je crois mériter l'hon« neur que l'on inscrive sur « ma tombe

« Mort pour la France »

Le 27 août à l'aube, avec deux autres condamnés, ils sont conduits au Mont Valérien. Durant le trajet ils récitent la prière des agonisants, puis ils chantent. Arrivés devant le poteau, ils refusent d'être liés et d'avoir les yeux bandés.

Le feldwebel qui commanda le peloton avouera plus tard, avoir eu le cœur serré devant le courage des condamnés.

De tous les compagnons tombés avant la libération, d'Estienne d'Orves est l'un des plus purs. « Au plus noir de la nuit, il est mort en croyant à l'aurore. En paix. »

Quelques mois après, le souvenir de ce héros sera honoré en donnant son nom à une corvette britannique de la classe « Flower », l'ex « Lotus », qui passe sous pavillon des F.N.F.L. le 23 mai 1942.

Le « Commandant d'Estienne d'Orves » est une corvette de 1.150 tonnes, longue de 62,5 m, large de 10,10 m, qui atteint la vitesse maximum de 15,5 nœuds grâce à son unique hélice entraînée par un machine alternative de 2.800 CV. Ce bâtiment est armé d'un canon de 102 mm, de 2 canons de 57 mm, de plusieurs armes de petit calibre, et de grenades anti-sou-marines.

Le « Commandant d'Estienne d'Orves », dont l'équipage se compose de 8 officiers et 71 hommes, est d'abord basé à Freetown, d'où il effactue des escortes de convois le long des côtes d'Afrique.

Il revient en Europe au début de 1944, et participe au débarquement de Normandie, du 6 au 11 juin 1944. Il rejoint la Méditerranée en août 1945. Le « Commandant d'Estienne d'Orves » est rendu à la Royal Navy le 31 mai 1947 à Rosyth.

Le souffle toujours jeune de la Résistance

« Il ne suffit pas de s'incliner devant le tombeau de nos martyrs pour honorer la Résistance, disions-nous récemment : encore faut-il respecter l'esprit de la Résistance et le faire respecter. »

S'il en est pour qui s'incliner est en même temps se pencher sur un passé sans honneur et s'en s'abstiennent, il en est d'autres pour lesquels un accidentel hommage aux morts fait la balance avec un systématique refus de satisfaire les droits des artisans de la Libération.

Parmi les combattants de la Résistance, il s'en trouve aussi quelques uns qui pensent : « A quoi bon maintenant parler du passé, pourquoi adhérer à l'A.N.A.C.R. ? ».

⁂

En ce monde d'aujourd'hui, au mépris de la liberté, s'affrontent de gigantesques appétits ; une grande nation peut, à l'égard d'une petite, pratiquer le génocide, le racisme ; la faim et la soif règnent encore parce que l'aqueduc n'étaient pas indispensable là où le pipe-line est devenu nécessaire...

Dans une Europe en construction, où fourmillent encore des criminels de guerre, les technocrates pensent davantage aux intérêts privés plutôt qu'aux peuples, et s'y instaure la maladie du dollar...

Dans notre pays, où Touvier reçoit plus de considérations officielles à lui tout seul que des milliers de combattants de la Résistance, où le groupe fasciste et raciste « Ordre Nouveau » plastronne au grand jour depuis deux ans, l'Armée souffre du manque de civisme, la jeunesse cherche sa voie et la Culture dépérit.

⁂

Par delà les frontières géographiques ou militaires, la Résistance avait uni des hommes divers dans une même ardente foi de liberté et de démocratie, pendant que ses ennemis tentaient déjà de construire l'Europe des Touvier et des Barbie.

C'est la Résistance, consciente, organisée en Conseil National qui a permis d'éviter la guerre civile dans notre pays à la Libération, comme la mainmise américaine. Le Général de Gaulle lui-même en a témoigné. Ouvrant de larges horizons sur l'avenir, le respect de la lettre et de l'esprit du programme du C.N.R. eût évité l'horreur des guerres d'Indochine et d'Algérie avec leurs conséquences politiques, économiques, sociales.

L'esprit de la Résistance demeure la voix de la conscience nationale parce que la générosité de sa jeunesse, la foi de ses hommes si divers attachés aux mêmes valeurs, étaient capables de promouvoir une société où le souci d'administrer sainement les choses passe avant celui de gouverner les hommes.

Les hommes capables de forger la Charte de la Résistance ne peuvent être ni des nostalgiques, ni des hérétiques, ni des romantiques.

Ils saluent la fraternité des peuples à travers la Conférence d'Helsinki et le Festival Mondial de la Jeunesse à Berlin, comme ils ont répondu à l'Appel de Rome.

L'actuel combat que mène notre Association n'est pas seulement celui des revendications d'une catégorie méprisée d'anciens combattants : la source vivifiante de la Résistance fécondera les plus hautes vertus des nouvelles générations.

LE BUREAU DEPARTEMENTAL.

3me Dimanche de Juin au Mémorial de PORT-LOUIS

La Résistance a rendu l'hommage de la Fidélité et du Souvenir au 69 Martyrs de la Citadelle

La cérémonie annuelle du souvenir, organisée par la Section de Lorient - Lanester de notre Association, s'est déroulée comme chaque mois de Juin en ce 3me Dimanche, le 17 Juin 1973.

Le cortège parti de la Pointe et précédé des drapeaux des Associations patriotiques, et des porteurs de gerbes arrivait vers 16 heures au mémorial.

Après le dépôt de gerbes par Georges LANDAY et Maurice PODVIN, Secrétaires départementaux de l'A.N.A.C.R. et Mmes LE PORT Simone, Vice-Présidente départementale de la F.N.D.I.R.P. et LE HIR du Bureau de Lorient, Maurice PODVIN et F. LE BOURLOT procédèrent à l'appel des morts, suivi d'un moment de recueillement et de « La Marseillaise ».

Avant que Georges LANDAY s'adresse à la foule et rende un hommage aux martyrs, l'A.N.A.C.R. appelait les participants à préparer la cérémonie du Dimanche 16 Juin 1974 qui, en fonction du 30me anniversaire de la Libération, sera marquée d'un éclat particulier.

A la fin de l'allocution de Georges LANDAY, que nous publions ci-dessous, la cérémonie prenait fin avec l'audition du « Chant des Partisans » diffusé par une voiture de « La Liberté du Morbihan » qui avait assuré la sonorisation de ce 28me hommage aux martyrs de la Citadelle.

Puis dans l'émotion contenue et dans un silence que seul troublait un fort vent soufflant sur la rade, les participants allaient, en présence des drapeaux rassemblés à l'intérieur du mémorial, effectuer le parcours du recueillement en marquant chaque arrêt d'une pensée fidèle et reconnaissante à chaque nom des martyrs gravé en lettres de bronze sur le granit du monument.

Devant le mémorial peu avant le dépôt de gerbes

Chères familles de nos Martyrs ;

Messieurs les Présidents d'Associations ;

Chers Amis,

Il y a 29 ans déjà qu'en ce sanctuaire sont morts pour la France, 69 des nôtres et aujourd'hui, comme chaque année, à l'appel de son nom, c'est un camarade de combat, un frère, un fils, qui s'est, devant le souvenir, à nouveau dressé du tombeau.

A leurs familles, à ceux qui les ont entourés d'affection, à ceux qui se sont battus à leurs côtés, à tous ceux qui, en eux, vénèrent la Résistance, source de vertu et d'honneur, j'adresse, au nom de l'A.N.A.C.R. l'expression de la fraternelle, de l'inaltérable piété que nous vouons à la mémoire de ceux-là qui ont tout donné pour la libération de la Patrie.

En ce 29me anniversaire qui, sous le ciel bleu des prochaines vacances ravive encore les larmes et la douleur nées de l'oppression nazie, nous avons le devoir d'affirmer avec la même force qu'il y a 29 ans, que nos 69 martyrs ont fait face, combattants volontaires de la Résistance, à la plus monstrueuse, la plus féroce entreprise d'asservissement et de mort, d'anéantissement des valeurs humaines que fut le nazisme, avènement d'un abattoir universel.

Notre devoir est de redire combien fut grande la menace de voir balayées de la planète toutes traces du progrès, de culture, tout signe de la millénaire recherche poursuivie par l'homme pour sa libération de l'instinct animal et de la barbarie, pour l'avènement de la justice, de la liberté, de la Paix.

Mais au moment où tombaient ceux que nous honorons aujourd'hui, un grand enseignement s'était dégagé de la féroce agression : ceux qui avaient tenté de tuer l'Homme en lui-même n'avaient réussi qu'à le rendre plus fort et plus noble. Ceux qui

(Suite page 5)

J. FAVIER

Opticien Diplômé

OPTIQUE

BAROMETRES — JUMELLES

LENTILLES CORNÉENNES

16, Rue de la Patrie

LORIENT Tél. 64.39.04

3me Dimanche de Juin au Mémorial de PORT-LOUIS

avaient tenté de supprimer les valeurs humaines avaient, sans le vouloir, jeté la semence d'une grandiose et solennelle renaissance et donné au Monde la certitude qu'aucun flot d'horreur ne peut noyer la volonté de l'homme de vivre libre, dans la dignité.

La Résistance, dans toutes les nations de l'Eurove occupée, a été l'éclatante expression de notre certitude.

∴

Pour cela, la Résistance doit être honorée.

Pour tout cela, les droits des Résistants devraient être reconnus et non bafoués comme ils le sont, puisque beaucoup d'entre nous ne peuvent encore, depuis 29 ans ! être mis en possession de leurs titres de reconnaissance, parce que le gouvernement leur oppose d'iniques forclusions.

Ainsi, est maintenue la situation injuste faite aux combattants volontaires de la Résistance, à ceux de la France Libre, alors qu'il n'est question que de rendre tout son prestige à l'Armée et de se plaindre de l'amenuisement du sentiment national.

Mais quel potentiel extraordinaire de conscience civique, d'abnégation de dévouement est laissé en friche, est galvaudé du fait que l'épopée de la Résistance reste négligée dans l'enseignement officiel, du fait que le 8 Mai ne soit plus fête nationale depuis qu'un décret du 11 Avril 1959 l'a relégué au rang d'anniversaire au rabais et que d'aucuns renvoient dos à dos les résistants et les traitres à la solde de la Gestapo.

Pour honorer les morts de la Résistance, il ne suffit pas de s'incliner devant leurs tombeaux.

IL FAUT D'ABORD RESPECTER LA RESISTANCE !

Et c'est pourquoi, devant ces tombeaux, le respect et le devoir nous obligent — cependant que nous souhaiterions pouvoir l'éviter — à rappeler de rigoureuses vérités :

— *nous dénonçons l'impunité dont bénéficient tant de criminels de guerre parmi ceux qui furent condamnés par des tribunaux français, alors que l'O.N.U. et le Parlement ont déclaré ces crimes imprescriptibles.*

— *dans cet esprit, nous demandons l'extradition de Barbie qui de La Paz proclame sa fierté d'être non pas allemand mais NAZI, et l'inculpation de Touvier pour ses crimes impunis.*

Nous ne demandons pas vengeance, mais Justice !

Nous qui participons aux activités de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants, de la Fédération Internationale des Résistants, qui avons impulsé les principes de l'esprit de l'Appel de Rome dont le Pape Paul VI a pu dire qu'il représentait « presque un miracle » au-delà d'hommes unanimes, hier séparés par des frontières militaires.

Nous qui avons salué la naissance de l'Association des Allemands résidant en R.F.A. comme en R.D.A. qui participèrent à la Résistance dans les pays occupés ou en Grande Bretagne et, ensemble, combattirent le nazisme.

Nous qui savons que Buchenwald fut créé dès 1933 et Dachau dès 1934,

Avons le profond respect du courage des hommes libres de tous les pays et de leurs sacrifices qui se poursuivent encore en faveur de la détente et de la Paix.

Pour autant, nous ne laisserons pas, à travers des manœuvres, réhabiliter toute la collaboration et renvoyer dos à dos la Résistance et la trahison, confondre d'Estienne d'Orves et Touvier, Jean Moulin et Darnand, Gabriel Péri et Philippe Henriot, la victime et le bourreau, le patriote et l'assassin.

Nous ne laisserons pas davantage faire du char funèbre de Pétain le carosse triomphant de la collaboration réhabilitée.

C'est pendant que nous sommes-là pour témoigner, que Justice doit être rendue à nos martyrs.

Car jeter le voile de l'oubli sur les crimes des tortionnaires comme sur la gloire des libérateurs serait jeter le voile de l'oubli sur l'honneur national.

Il y va du moral de la nation, c'est-à-dire de la confiance que les français, notamment la jeunesse, doivent avoir dans les hautes valeurs pour lesquelles combattit la Résistance.

En ce haut lieu de souffrance et de gloire, où a coulé tant de sang, nous devons pouvoir dire à nos martyrs de Port-Louis, à tous nos compagnons disparus dans la nuit exaltante de la Résistance en nous laissant un message d'amour de la Liberté et de la fraternité humaine, à tous ceux des maquis et des camps de la mort, qui par millions ont sur les marches de la mort écrit le même mot : LIBERTE !

Nous devons pouvoir leur dire, à chacun et à tous :

« Ami, entends-tu : Tant que nous vivrons, tant que vivra la Patrie donnez-nous la force de vous continuer vous-mêmes. Vous resterez vivants là où la Patrie se ressuscite, dans la Patrie de tous les hommes où fleurit la Fraternité ».

MOTOBÉCANE

MOBYLETTE CADY

Marcel LE FUR

37, Rue de Belgique — LORIENT — Tél. 64.56.54

83, Rue Jean-Jaurès — LANESTER — Tél. 21.09.90

Toute la gamme de MOBYLETTES-CADY et Vélos

LIBRAIRIE DES ECOLES ET DES ADMINISTRATIONS

René TOHIC

73, Rue Maréchal-Foch LORIENT

DANS LE CHARNIER DU FORT DE PENTHIÈVRE : PLUS DE 50 CADAVRES ONT ÉTÉ DÉCOUVERTS LES POINGS LIÉS DERRIÈRE LA TÊTE PAR DES FILS DE FER

NI HAINE, NI OUBLI. Pour évoquer, dans l'ambiance dramatique de la découverte du charnier de FORT-PENTHIEVRE, à l'époque où les plaies étaient encore vives et des milliers de cœurs blessés, la commission de rédaction d'AMI ENTENDS-TU publie, ci-dessous, des extraits du TELEGRAMME de BREST et de l'OUEST en date du 17 Mai 1945.

Fort Penthièvre, Quiberon - De notre envoyé spécial.

« Huit jours après sa libération la presqu'île quiberonnaise semble une convalescente qu'un lent et douloureux cauchemar a torturée. Elle porte encore les stigmates qu'ont infligés à son sol les occupants.

Masse sinistre et à peine proéminente dans la boursouflure du terrain le fort Penthièvre prolonge sa carrure trapue jusqu'à la limite de l'océan. Une légère ascension, un petit chemin et après un barrage enchevêtré de ferrailles, de barbelés et de blocs de moëllons, la ceinture extérieure apparaît devant nous.

Devant la porte d'entrée de la galerie où sont entassés les corps des victimes, les personnalités saluent et se recueillent. Puis, l'Abbé Jégo, aumônier militaire récite les prières des morts et donne l'absoute. Et les notabilités se retirent. Les dispositions sont prises pour procéder à l'exhumation des cadavres.

L'entrée du souterrain dans lequel furent emmurés les cadavres des Résistants

CEREMONIE PREPARATOIRE

C'est là, dans ce fossé intermédiaire, que s'est déroulée hier matin en présence des personnalités officielles, une cérémonie brève mais combien douloureuse et qui devait précéder l'exhumation des corps enterrés dans la fosse commune sous le rempart.

Peu après 8 heures, M. le Général Borgnis-Desbordes, commandant les forces françaises du Morbihan, arrivait, ainsi que MM. Onfroy, Préfet du Morbihan, Foures, Sous-Préfet de Lorient, le Capitaine de Vaisseau Charrier commandant la région maritime de Lorient ; le Capitaine Gibon, représentant le commandement américain et de nombreux officiers.

Ils retrouvaient sur les lieux : MM. Riguidel, maire de Quiberon ; Josse, maire de Saint-Pierre-Quiberon ; Duplessis de Grenedan, maire de Belle-Isle ; Rio, ancien ministre ; le Docteur Dorso, médecin légiste près le Tribunal de Lorient ; le médecin - capitaine Wolfrom, commandant le service de santé du 4me R.I.A. et Geoffroy, directeur de la Croix-Rouge de Carnac.

LE FORT PENTHIEVRE

Le fort Penthièvre est un bloc imposant de maçonnerie qui affecte une forme arrondie. Ce noyau est séparé de la terre ferme par un fossé dans lequel on descend par des escaliers de pierre. C'est à l'extérieur du fossé, à une centaine de mètres à gauche des chemins d'accès à la forteresse, que s'ouvre, au ras du sol, une porte.

LA FOSSE :

Avant l'occupation, cette porte ne donnait accès qu'à un couloir insignifiant de trois mètres de profondeur, haut de 1 m 70, large de 1 mètre à peine. Des travaux avaient été effectués par l'envahisseur et la longueur de la première galerie est de 30 mètres. Au bout de celle-ci se dresse un mur et le mystère plane encore sur ce qu'il voile : une nouvelle fosse croit-on.

C'est là, dans cette galerie que les prisonniers allemands attendent les ordres pour procéder à l'exhumation des cadavres entassés.

Combien y a-t-il de corps sur le sol humide, dans un épouvantable relant de pourriture où se mêle au fur et à mesure des massacres : une soixantaine environ, 38 disent certains, 68 d'autres. En tout cas, ils s'allongent sur plus de 20 mètres de longueur. Le début de la galerie, 7-8 pas environ est libre. Puis, on devine dans l'ombre à peine percée par les lampes, des amoncellement informes de vêtements, de chaussures où la masse blanchâtre des chairs en décomposition ressort de place en place.

HORRIBLE VISION :

Repoussante et macabre vision devant laquelle les plus endurcis ne peuvent réprimer un mouvement de dégoût et de stupeur en face des crimes d'une soldatesque déshumanisée et abominable !

On sort les cadavres. Des prisonniers boches, qui à la suite de leur lieutenant, s'alignent face à l'ouverture, contemplent bêtement les préparatifs d'exhumation de nos malheureux compatriotes.

Sur un signe du capitaine-médecin Wolfrom, quelques-uns d'entre eux se détachent et la besogne commence. A 10 h. 39, à un bref commandement, le piquet de fantassins en faction présente les armes. Tous s'immobilisent, se découvrent ou saluent.

LE PREMIER CORPS :

Le premier corps porté sur une civière sort de l'antre funèbre. Un silence accablant règne au fond de la douve. Le cadavre qui se disloque et dont une chaussure se détache, est déposé sur l'herbe. Le docteur Dorso, médecin légiste, l'examine. C'est un corps robuste, d'une taille au-dessus de la moyenne. Il a les bras liés derrière le dos et le praticien pourra faire constater aux témoins qu'il a eu les mains liées non seulement par une corde mais aussi au moyen d'un fil de fer.

Puis, après un temps d'arrêt, un autre corps est sorti : plus court et trapu, et un troisième et un quatrième. Maintenant les mains ne sont plus fixées derrière le dos, mais derrière la tête. Raffinement écœurant.

Au fur et à mesure que l'œuvre macabre s'accomplit, les corps apparaissent en état de décomposition plus avancée. Après quelques brèves constatations, ils seront transportés à l'intérieur du fort.

RETOUR EN ARRIERE :

Dans quelles circonstances se sont déroulées ces tueries, par qui ont-elles été perpétrées et à quelle date ?

Les enquêteurs, des officiers vont essayer d'éclaircir ces points sur lesquels ils ont déjà recueilli une foule de renseignements. Les allemands, on le

(Suite page 7)

DANS LE CHARNIER DU FORT DE PENTHIÈVRE : PLUS DE 50 CADAVRES ONT ÉTÉ DÉCOUVERTS LES POINGS LIÉS DERRIÈRE LA TÊTE PAR DES FILS DE FER

devine, sont réticents sur ce point et évitent des aveux trop pesants pour eux. Mais les habitants de Penthièvre, de Kerostin surtout, ont vu et entendu, hélas ! et ils ont compris ce qui se passait au fort.

LES FUSILLADES :

Des dates : en voici : 21 avril 1944, 10 juin, 12 juin, 26 juillet. Le 12, 20 prisonniers furent fusillés. Le 26, une trentaine venant de Locminé. L'affaire ne traîna pas. Débarqués à 11 heures, ces derniers tombaient à 11 h. 45 et le peloton d'exécution, des Russes venus de Quiberon repartait, en chantant à tue-tête. Ils pouvaient être fiers de leur besogne, ces bourreaux apatrides et ignobles qui, pour un verre d'alcool accomplirent les pires méfaits.

En ces jours de massacre, le fort était rigoureusement consigné, la circulation interdite. Les femmes qui y travaillaient d'habitude avaient congé. Vers 11 heures, on entendait les cris, puis les mitraillettes égrenaient leur macabre chapelet. C'était fait, les français étaient tombés sur leur sol natal sous les balles des mercenaires.

CE QU'ONT VU LES HABITANTS :

D'où venaient les prisonniers ? De toute la région, mais spécialement de Baud, de Locminé, de Pluméliau, de Camors, de Guénin. Les péninsulaires les voyaient arriver par petits groupes sous la conduite de feldgendarmes ou de sentinelles en arme ; au détour du fort, ils disparaissaient pour toujours. M. Ribouchon qui fut incarcéré en a vu fusiller 4.

Certains habitants ont affirmé avoir vu précipiter des corps du haut des remparts dans la douve. La découverte de cadavres, les pieds ligotés confirment ces révélations. La fusillade se faisait ordinairement au fond de la douve, face à l'entrée du souterrain.

Des traces de balles sur la paroi fortifiée indiquent l'emplacement où le peloton d'exécution opérait.

PARTOUT DES CADAVRES :

Outre cette première galerie il existe, croit-on encore d'autres fosses funestes, dans l'enceinte même du fort. L'une se trouve disposée de façon analogue à proximité du passage du chemin d'accès. Monsieur Kerangoff, gardien du fort depuis 25 ans et qui le connaît parfaitement a remarqué qu'une dalle du corridor d'aération à l'intérieur du magasin à poudre a été déplacée et cimentée de frais. Que cache-t-elle ?

Il y aurait des fosses à Groix et à Belle-Isle. L'existence de celle de Lorient est confirmée.

Près d'un blockaus, à 6 km de Penthièvre, on a trouvé un cadavre enterré dans le sable, la tête calée par deux boîtes de conserves. A la Haie-Patrie, un autre encore dont l'identité a été établie. Puis sous un nid de boîte de conserves, entre les deuxième et troisième pièces de 350, reposent encore trois français. Un soldat allemand, lui-même, avait remis à une habitante de Plouharnel le plan indiquant l'emplacement exact de ces dernières tombes. Et toujours près de Plouharnel, au lieu-dit Le Bégo, il y a encore 7 corps ensevelis dans le sable avec près d'un cadavre, un knout qui aurait servi à la sauvage préparation que l'on devine.

QUELQUES BOURREAUX :

Le Lieutenant Soling arriva en 1940 simple soldat ; aujourd'hui il est officier. Il avait de quoi mériter la confiance d'Hitler. Après avoir quitté Penthièvre en mars, il y est reparu en août 1944. Il ne veut pas comprendre les questions posées soit en allemand, soit en français « C'étaient les ordres », annonce-t-il. Il reconnaît plusieurs exécutions. Pourtant, il demeure impassible et froid, sans un tremblement.

Où est le capitaine qui commanda le fort et qu'on peut tenir pour l'ordonnateur de ces tueries ?

VISITE DE M. LE QUER :

Le 6 et 7 avril 1944 les troupes américaines débordant les effectifs allemands approchèrent du fort. Les boches, pris de panique abandonnèrent tout sur place et se sauvèrent. Profitant de ce désarroi, M. Julien Le Quer, Officier des Equipages de réserve, poussa une visite au fort, momentanément abandonné. Il détériora le central téléphonique les instruments de pointage d'une pièce d'artillerie et pénétra au rez-de-chaussée du fort dans les locaux qui servaient de prison.

Patiemment, il se mit en devoir de noter sur un carnet toutes les inscriptions que les détenus avaient crayonnées sur le badigeonnage de chaux des murs.

Je n'ai rien voulu changer à ces mots, hâtivement libellés. Ils ont dans leur énumération monotone l'émouvante grandeur de testaments volontaires et acceptés. Des noms, des chiffres, rien de plus. Certains n'ont pas caché le sort qui les attendait, d'autres ont espéré. Ils n'ont rien écrit que leurs noms et leur date d'arrivée.

Voici la reproduction de cette liste, dont des exemplaires ont été remis à la Croix-Rouge française par M. Le Quer. Ces noms ont été effacés par les allemands avant la capitulation.

DES NOMS :

André Duros ; Joseph Gauthier ; Jean Trehein, Pierre Hervé, Mistringue arrêté le 3 mars 1944, arrivé à Penthièvre le 22 avril, parti le 6 juin : Espoir ; Louis Cherel ; H.P.A. D.E.J.O.J.F. condamnés à mort ; Jacques Landuren arrivé le 22 avril 1944, parti le 6 juin ; Joseph Allain... partir c'est mourir ; Léon Paul, de Ploërmel, arrêté le 9 mars, Penthièvre 22 avril, parti le... ; François Le Meur arrivé le 19 avril 1944, de Caurel (C-du-N), parti le 6 juin.

Eugène Thomas, Languidic, arrêté le 10 février 1944, Penthièvre le 22 août ; René Lantille, St-Julien Quiberon ; René Salomon, arrivé le 23 avril, Penthièvre ; Joseph Guillo, né le 10 octobre 1923, arrêté le 9 mars 1944, Penthièvre le 23 avril, parti le 6 juin « en larmes » ; Robert Turpin, 22 ans ; Jean Pascal (C.D.M.) Penthièvre le 19 avril, parti le 6 juin ; René Chanterel, 22 ans, Penthièvre le 22 avril parti le 6 juin ; Paul Hervy, Ploërmel, 18 ans, arrêté le 2 mars 1944, Penthièvre le 22 avril, parti le 6 juin, prison de Vannes ; Léon Dorléon, de Ploërmel, arrêté le 19 mars, Penthièvre le 23 avril, parti le 6 juin.

(Suite page 8)

POUR VOS IMPRIMES
adressez-vous à LA LIBERTÉ du Morbihan
QUOTIDIEN RÉGIONAL DU SOIR
LORIENT Tél. 21.10.18

PENTHIEVRE

François Morel, René Chehtres, Penthièvre le 22 avril 1944 ; Joseph Kergosien, arrivé Penthièvre le 21 avril 1944, parti le 6 mai 1944 ; Jean Perron arrivé Penthièvre le 26 avril 1944, parti le 6 juin 1944 ; Sylvain Roger de Quistinic, Penthièvre le 15 mai 1944, parti le 6 juin ;

Mathurin Trehin de Quistinic, arrêté le 17 avril, Penthièvre le 21 avril, parti le 6 juin ; Maurice Fayot, arrivé Penthièvre le 21 avril 1944, parti le 6 juin ; A. Le Squer, arrivé le 21 avril 1944 ; parti le 6 juin ; Mathurin Le Saux, A. Saint-Jalmes, arrivé Penthièvre le 17 avril 1944 ; André Reville, arrivé le 17 avril 1944 ; Roger Le Floch, arrivé Penthièvre le 27 avril, sorti le 30 mai ; Emile Thépaut, arrivé Penthièvre le 27 avril, sorti le 30 mai ; Joseph et André Berné, tous deux condamnés le 23 mai 1944.

Plaques apposées sur le monument

APRÈS L'INAUGURATION A PLUVIGNER
de la rue Jean MOULIN

Drapeaux des Associations Patriotiques et les Sapeurs-Pompiers en tête du cortège à la cérémonie du Dimanche 29 Avril 1973.

Dans cette rue pluvignoise, qui porte le nom du premier Président du Conseil National de la Résistance, Georges LANDAY, Secrétaire départemental de l'A.N.A.C.R. évoque la grande figure de celui qui fut le chef « du peuple de la nuit ».

VETEMENTS - SPORTS - CAMPING - NAUTISME
CARAVANES
La Hutte
F. COURLAY
13, Place A.-Briand
LORIENT
Tél. 64.39.56

ATELIERS DU MEUBLE
57, Rue de Liège
4, Rue Maréchal-Foch
LORIENT

SUR LE THÈME "LA JEUNESSE DANS LA RÉSISTANCE"

LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL 1973 DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Le Prix du Concours de la Résistance et de la Déportation sont remis solennellement chaque année dans la salle du Conseil Général de la Préfecture, en présence des membres du jury, de représentants des Associations Patriotiques 39-45 et d'Etablissements Scolaires.

Précisons que cette année, 302 élèves ont composé sur le thème de la « Jeunesse dans la Résistance » : 234 des Ecoles publiques et 68 des Etablissements privés ; les garçons un peu plus nombreux que les filles (178 contre 126) se retrouvaient en minorité à l'heure du verdict : 7 sur 25.

∴

M. Faugère, Préfet, exprimait sa gratitude aux Associations de Résistants et de Déportés et poursuivait :

« Les jeunes Morbihannais qui sont présents dans cette salle, pour avoir, mieux que tous les autres, compris le sens profond de la Résistance et pour avoir su l'exprimer avec talent et délicatesse, peuvent être fiers de leur département à cet égard comme à beaucoup d'autres ; ils savent, en effet, avec quelle générosité leurs ainés se seront engagés, aux heures sombres de l'occupation, dans la voie étroite de la Résistance ».

∴

Après avoir situé le cadre de la Résistance, son but essentiel qui était de créer une insécurité permanente pour l'ennemi, M. Faugère soulignait :

« Dans le Morbihan, comme ailleurs, la Jeunesse n'a pas été seule à s'engager dans le combat de la résistance : les anciens lui ont bien souvent montré le chemin et toutes les classes d'âge ont donné à la Nation des Héros et des Martyrs.

« Mais la Jeunesse est venue nombreuse à la Résistance : peut-on s'en étonner d'ailleurs lorsque l'on considère l'étroite parenté qui existe entre l'esprit de la Résistance et le caractère de la Jeunesse ?

« La Résistance, c'est d'abord le refus de ce qui pouvait apparaître comme irrémédiable. Or, l'une des plus belles qualités de la jeunesse est de ne pas se satisfaire d'un prétendu réalisme, qui conduit souvent à l'abandon.

« La Résistance, c'était aussi la réaction devant l'injustice : injustice de la défaite, injustice de l'occupant. La jeunesse garde heureusement un sens profond de la justice, hérité sans doute de l'enfance et qui ne trouve pas de limites : devant l'injustice, elle ne prend pas le temps de s'interroger, mais réagit immédiatement et spontanément pour faire triompher ce qui lui paraît être la vérité et le droit.

« La jeunesse devait adhérer à cet idéal de la Résistance fait de justice et de pureté... »

∴

S'adressant aux organisateurs : « Il ne sera pas vain le désir que vous avez de transmettre aux plus jeunes une foi dans la permanence de la patrie, une exigence de liberté, une confiance dans l'homme et sa valeur imminente. La belle aventure de la Résistance a été finalement le triomphe de l'individu sur la masse, sur la matière et sur la force. La grande leçon que nous ont léguée les résistants et les déportés, c'est que la liberté s'assimile au courage, et que le courage est un produit de la volonté, cette volonté qui, finalement, est la plus haute valeur de l'homme.

« Cela, nos jeunes concitoyens qui n'ont connu cette douloureuse période que par la tradition orale ou les récits historiques, semblent l'avoir parfaitement compris.

LES LAUREATS

Voici le palmarès dont M. FRENAY, Secrétaire Général de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a donné lecture :

1er Prix : Mlle Féat Anne-Claude, Lycée, Vannes ; 2me Prix : Mlle Grandmontagne Françoise, C.E.S. Dupuy-de-Lôme, Lorient ; 3me Prix : Mlle Caréric Marie-Pierre, C.E.T. Hennebont ; 4me Prix : M. Bertin Pierrick, C.E.T., Port-Louis ; 5me Prix : Mlle Laudrin Isabelle, Ecole Ste-Marg. Mie, Josselin.

Autres lauréats : Angier Marie-Yolande, E.T.N.D. Le Ménimur, Vannes ; Archambaud Martine, E.T.N.D. Le Ménimur, Vannes ; Danigo Nelly, C.E.T., Hennebont ; Fouyer Françoise, C.E.T., Hennebont ; Garrec Christine, C.E.S. Dupuy-de-Lôme, Lorient ; Gourden Jean-Luc, C.E.S. Nouvelle-Ville, Lorient ; Guillerme Jean-Luc, C.E.S. Nouvelle-Ville, Lorient ; Guillopzic Edith, Ecole Saint-Paul, Vannes ; Kergal Marie-Yvonne, Ecole Saint-Paul, Vannes ; Lebois Annick, E.T.P. Notre-Dame, Vannes ; Le Deuf Patrice, C.E.T. Pontivy ; Le Gloinec Patrick, C.E.T. Etel ; Le Marrec Didier, C.E.S. Kerolay, Lorient ; Le Pochat Marie-Pierre, C.E.T. Hennebont ; Le Priol Dominique, C.E.S. Nouvelle-Ville, Lorient ; Mahé Odile Ecole Saint-Joseph, Questembert ; Nicol Michel, C.E.T., Hennebont ; Riou Claudine, C.E.S. Dupuy-de-Lôme, Lorient; Tête Catherine, Ecole Saint-Paul, Vannes ; Vaugrenard Jeanine E.T.N.D. Le Ménimur, Vannes.

Aux remerciements et félicitations formulés au cours de cette remise de prix le 23 Juin, la rédaction « d'Ami Entends-tu » tient à adresser aux professeurs, élèves participants et lauréats les vifs encouragements de la Résistance morbihannaise. Rappelons que les lauraéts ont bénéficié de très beaux livres et effectueront un voyage en car à Saint-Marcel sur les lieux des combats de Juin 1944.

BATIMENTS
TRAVAUX PUBLICS

SGCO

SOCIETE DE GENIE CIVIL DE L'OUEST

Kervarsenec
PLŒMEUR (Morbihan)
Tél. (97) 65.33.91 4 l.)
(Classification : 6 étoil.)

Béton armé
Constructions Industrielles
Eau et Assainissement

PORTRAITS — MARIAGES — FETES DE FAMILLE
STUDIO D'ART
L. LE GUERNEVÉ
12, Av. Anatole-France — LORIENT — Tél. 64-38-14
Travaux Industriels noir et couleur
Travaux Amateurs, livraison très rapide

EN CE MOIS DE JUILLET 1944 OU

KERVERNEN : un inoubliable 14 Juillet

Commémorer KERVERNEN à 29 années de distance, c'est renouveler l'hommage que méritera toujours le courage des 64 petits gars tombés au combat, à la veille de la Libération, par les champs et les talus de notre Bretagne encore asservie.

C'est reconnaître l'importance de chaque action libératrice et de cette patriotique leçon de tactique et de stratégie administrée au commandement nazi par les jeunes chefs du 5me Bataillon FFI et ceux tout aussi jeunes et valeureux du Comité Militaire Régional des F.T.P.F. qui surent, calmement, lucidement, infliger à l'attaque ennemie une cuisante défaite en dépit de ses moyens supérieurs.

Ce 29me anniversaire sera une répétition du grand hommage que l'an prochain les résistants rendront avec éclat, de tout leur cœur, à la Résistance, à l'occasion du 30me anniversaire de la libération.

⁂

Des archives du 1er Bataillon F.T.P. (devenu le 5me Bataillon F.F.I. du Morbihan), voici un extrait du journal de marche de notre camarade Jean DINAHET, le fameux Capitaine ALBERT, qui commandait la 2me Cie, la « Marseillaise » :

« Compte rendu d'activités du 27 Juin au 5 Juillet 1944 (Maquis de Cosquéro en PLUMELIAU) :

— Arrestation de feldgendarmes ;

— Parachutages et transports d'armes destiné à l'armée d'occupation : un troupeau de bœufs, une camionnette de beurre et d'œufs ;

— Décrochage de Cosquéro, le 4 Juillet à 21 heures.

Après notre départ, à minuit, encerclement par les allemands du maquis de Cosquéro, cependant que la Cie progresse en direction du village de COETCON en Guénin.

Décrochage de COETCON le 8 Juillet et progression vers le village de HELVEN en Saint-Barthélémy : le cultivateur CONNANEC, de Coëtcon, nous guide jusqu'à KERDANIELO où Antoine LAHAYE le relaye pour nous conduire près du HELVEN, nouveau stationnement du maquis.

Nuit du 13 au 14 Juillet :

Le poste qui surveille la route de Baud-Pontivy signale, à 3 heures du matin : « Important mouvement ennemi en direction de Pontivy. Grand nombre de cavaliers ».

Le 13, ordre parvient au Capitaine de la Cie d'être le 14, à 5 h. 30, au rendez-vous fixé par le major FAY.

Journée du 14 :

Départ du P.C. de Cie vers 4 heures du matin : intérim du commandement assuré par le lieutenant GILBERT.

Jean DINAHET poursuit :

« L'agente de liaison DENISE m'accompagne et nous nous dirigeons vers la route HALIFAT-Saint-Nicolas que nous traversons à hauteur de la chapelle de Saint-Hilaire. Il est 4 h. 50. Nous croisons un curé qui se dirige vers la chapelle en lisant son bréviaire.

« Dix minutes plus tard éclate le premier coup de feu et nous devons nous arrêter, tant augmente la fusillade. J'intime à l'agente de liaison l'ordre de rejoindre le P.C. de Cie et de transmettre au lieutenant GILBERT la consigne de se porter vers moi avec toute la Compagnie, à l'exception des postes de sécurité. Mon rendez-vous se situe au niveau de Port-Arthur, mais je ne pourrai passer, tant la route est bordée d'ennemis.

« En présence de cette situation, je prends la décision de rejoindre au plus vite mon unité que bientôt je retrouve, GILBERT ayant immédiatement exécuté les ordres reçus.

« Sous mon commandement, l'unité progresse vers KERVERNEN, déployée en V très ouvert, en une marche d'approche rapide et silencieuse. Consigne : au moindre doute, tirer de courtes rafales dans les arbres.

« La route Halifat-Port-Arthur est à peine atteinte que nos éclaireurs ouvrent le feu sur des cavaliers dont ils observent avec étonnement que les chevaux se couchent sans paraître blessés.

« Affolement des « cosaques » et des « scleus » qui ne s'attendaient pas à notre manœuvre et ignorent l'importance de nos forces. Ils lancent des fusées pour appeler du renfort sur la brèche creusée par la « Marseillaise » sur leurs flancs.

« Mais nos gars, planqués derrière leurs talus, font mouche à tout coup et les pertes ennemis sont élevés. Je donne bientôt l'ordre de repli vers le Blavet, et c'est en formation dispersée que nous abordons Saint-Barthélémy en cet inoubliable 14 Juillet de la Libération. »

CÉRÉMONIE DE KERVERNEN - 14 JUILLET 1973

8 h. 30 : Rassemblement Place de la Mairie à PLUMELIAU

8 h. 45 : Monument JIM et MICHEL à La Boulaye

9 h. 15 : Monument du Rhun

9 h. 30 : Monument aux Morts à Pluméliau

10 h. 00 : Vin d'honneur à la Mairie de Pluméliau

10 h. 15 : Tombe du Cdt JACQUES au cimetière de Pluméliau

10 h. 45 : Monument du Rodu

11 h. 20 : Rassemblement avec les drapeaux face à l'Hôtel de la Vallée

11 h. 30 : Cérémonie de remise de décorations et de diplômes de porte-drapeau au monument

12 h. 00 : Repas fraternel au Restaurant de la Vallée à Saint-Nicolas-des-Eaux. (Léon QUILLERE) Tél. 1.04 à Saint-Nicolas-des-Eaux

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne
HOTEL DE LA VALLÉE
CAFÉ - RESTAURANT - BAR
CONFORT TERRASSE
Léon QUILLERE
56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX Tél. 104

LA GALERIE DU ROTIN
26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT - 56 — Tél. 64.29.07
SALONS - PEAUSSERIE
CHAMBRES - LUMINAIRES
ET TOUTE LA VANNERIE
UIE VISITE S'IMPOSE ENTREE LIBRE

POINTAIT L'AUBE DE LA LIBÉRATION

Points d'histoire :

Le Manoir de Villeneuve - Jacquelot

A sept lieues de Pontivy, entre Melrand et Quistinic jaillissent des frondaisons les deux poivrières qui chapeautent les tours d'un manoir remarquable dont on découvrira les élégantes proportions, la richesse architecturale, l'harmonieuse sobriété.

Il fut sans doute édifié par les Jacquelot, venus d'Anjou en Bretagne vers le milieu du XVI[me] siècle, hauts magistrats des juridictions royables, nobles de robe devenus un siècle plus tard nobles d'épée et possesseurs d'autres seigneuries bretonnes : celles de la Motte, du Boisvouvray, de Beaufort, du Gué de l'Isle...

La Villeneuve-Jacquelot, conçue de fin granit, aux murailles épaisses de 1 m 40, dispose au Sud d'une façade radieuse aux merveilleuses sculptures, aux belles fenêtres Renaissance. La porte, de style ogival flamboyant est finement ouvragée. La merveille de ce château qui a pu recevoir Madame de Sévigné en grand équipage, est son escalier de pierre qui évoque ceux des grands châteaux de la Loire. Il remplit entièrement la tour Nord, inondé de la clarté de cinq fenêtres, sans trace d'usure, assez large pour le passage de plusieurs personnes de front. Cette belle demeure appartient ensuite à la famille Magon de la Vieuville, illustrée par l'amiral MAGON, qui, en 1805, trouva une mort glorieuse à TRAFALGAR. Depuis quelques années, il appartient à Monsieur de MARTRIN.

La Chapelle Jacquelot

Pour quelle raison la chapelle privée des seigneurs de ce fief ne fut-elle édifiée dans l'enceinte du château ?

A quelque distance, au faîte de la colline, elle se niche modestement dans un bois, d'où l'on embrasse le magnifique panorama du damier breton, aux abords de la vallée du Blavet.

L'un des pinacles du chevet porte la date de 1638 : date de la construction ou d'une restauration ?

Nul ne sait.

La cloche actuelle a été bénie le 24 février 1654.

L'entrée de la Chapelle Jacquelot

La tragédie de la "Chapelle Jacquelot"

Extrait des Archives de l'A.N.A.C.R.

Secteur Quistinic-Plouay

16-17 Avril 1944 : Le bourg de Qusitinic et divers hameaux des environs sont encerclés par un détachement allemand : c'est une opération de rafle ; 53 personnes sont arrêtées sur lesquelles 17 seront emprisonnées, torturées et déportées.

18 Avril : les allemands prennent pour cible Marcel LE TEUFF, boulanger au bourg de Quistinic, occupé dans la prairie du Recteur.

1[er] Mai : Mathurin GUEGAN, de Quistinic, est mortellement blessé par une rafale ennemie alors qu'il travaille dans un champ à Locmaria.

8 Mai : la ferme de Pontulaire, en Plouay, est cernée par un détachement allemand. Le résistant Léon BRISOUAL est tué. Six de ses camarades sont faits prisonniers.

24 Juillet : le village de Kerbourden, en Quistinic, est encerclé par les allemands. Le jeune EVANNO Pierre, âgé de 13 ans, est maltraité par des soldats allemands dans la ferme de ses parents. Il est retrouvé, blessé de plusieurs fractures restera estropié.

...Ce même jour, les allemands encerclent le Cloître, connu sous le nom de « Chapelle Jacquelot »...

Tombe des trois inconnus victimes du massacre du 24 Juillet 1944 au Cloître (dit Chapelle « Jacquelot »).
Pierrot - Jean-Claude (le Médecin) et Fernando.

LA TRAGÉDIE DU 24 JUILLET 1944

C'est en raison de ses abords abrupts et de son isolement que l'Etat-Major du 1[er] Bataillon F.T.P.F. choisit la modeste chapelle abandonné pour en faire une infirmerie en cette période de combats incessant où une blessure révélait un « terroriste », où il importait d'administrer collectivement les soins.

Des dizaines de combattants passèrent ainsi par la « Jacquelotte » où opérait un médecin avec deux infirmiers et deux infirmières.

***

Ce soir du 23 juillet, Jean-Claude avait pansé les plaies et imparti le repos à tous ses malades, aidé de Liliane TAN-

(Suite pages 12 et 13)

EN CE MOIS DE JUILLET 1944 OU POINTAIT L'AUBE DE LA LIBÉRATION

Monument de Kerdinam, QUISTINIC

Liste des Morts de Kerdinam en QUISTINIC

LE DROULOT René-Louis, décédé le 24-7-1944, près de Saint-Roch, Quistinic

LE DOUSSAL Paul, décédé le 24-7-1944, à Kerdinam, Quistinic

LE DILY Jean-Marie, décédé le 24-7-1944, à Kerdinam, Quistinic

TANGUY Liliane-Fernande, décédée le 12-7-1944, au Cloître, Quistinic

BELLEC Jean, décédé le 24-7-1944, à Locunehen, Quistinic

DUBOIS Eugène, décédé le 24-7-1944, au Cloître, en Quistinic

LE CLOAREC Yves, décédé le 24-7-1944, à Kerdinam, Quistinic

GRAIGNIC Jean-Bernard, décédé le 24-7-1944, à Kerdinam, Quistinic

LE DOUAIRON Joachim-Marie, le 24-7-1944, à Kerdinam, Quistinic

UZEL Fernande-Marie-Françoise, décédée le 24-7-1944, à Kerdinam

« PIERROT » décédé le 24-7-1944, à Kerdinam, Quistinic

Jean-Claude dit « RASCASSE », décédé le 24-7-1944, à la Métairie, Quistinic

« FERNANDO », décédé le 24-7-1944, à Kerdinam, Quistinic.

LA TRAGEDIE DU 24 JUILLET 1944

GUY, de Fernande UZEL et de Pierrot et Fernando.

La moindre imprudence, tout parcours inutile, tout bavardage devaient être bannis : les allemands étaient « sur les dents » et le délateur dans l'ombre. Les ordres du commandant JACQUES étaient formels, surtout depuis KERVERNEN : Prudence ! Il fallait en convaincre les blessés les plus valides.

En cette belle soirée, Jean-Claude, avec Fernande et Fernando, fait le bilan de la journée.

Vers le clocher de Quelven le soleil décline lorsque Pierrot vient les rejoindre dans l'herbe.

« Bientôt, rêve Jean-Claude, viendra le grand jour... Ici, plus besoin de moi. Je retrouverai mes montagnes de Haute-Savoie, mais jamais je n'oublierai ces Bretons qui m'ont surnommé « RASCASSE ».

C'est d'un même regard et dans le même silence qu'ils suivent un vol d'étourneaux, tout à l'heure boule et maintenant vertigineux ruban qui tourne, tombe, puis explose au-dessus du château.

Le soleil vient de disparaître. Les étourneaux s'abattent dans les frondaisons quand de l'étang les coassements aquatiques bercent sereinement la nuit.

Et pour chacun demain est l'avenir.

∴

...Le lendemain, au petit jour, la colline est encerclée, et mitraille le bois. La peur et la rage aux tripes, l'ennemi a mis à feu et à sang le terrain quadrillé. Ils ont pu se glisser hors du bois et c'est à quelque distance de là, comme pour préserver le recueillement du cloître, qu'épars ils sont tombés, sans armes.

Tous : René LE DROULOT, Paul LE DOUSSAL, Jean LE DILY, Jean BELLEC, Eugène DUBOIS, Yves LE CLOIREC, Jean GRAIGNIC, Joachim LE DOUAIRON, Georges BARDOUX. Et Liliane et Fernande. Et Pierrot et Fernando dont le courage était un prénom. Et « JEAN-CLAUDE », devenu un « inconnu » originaire de Haute-Savoie...

LA MATINEE DU DIMANCHE 29 JUILLET 1973

9 h. 30 : Cérémonie au monument en Kerdinam, en bordure de la route de Pont-Augan à Bubry.

10 h. 15 : Evocation à la Chapelle Jacquelot.

11 h. 00 : Regroupement des participants au village de Keryacunff, sur la route de Bubry à Persquen.

11 h. 15 : Cérémonie au monument de Keryacunff.

ONNO bretagne

SON EXCELLENTE CHARCUTERIE
ET SES
SAVOUREUSES CONSERVES

EN VENTE DANS TOUTE LA REGION

56 - PONTIVY Tél. (97) 25.06.30

EN CE MOIS DE JUILLET 1944 OU POINTAIT L'AUBE DE LA LIBÉRATION

29 Juillet 1973 : 29me anniversaire de la tragédie de KERYACUNFF en BUBRY

En cette période où les coups portés à l'occupant redoublaient de nombre et d'intensité, une partie du Comité Militaire Régional des F.T.P. du Morbihan stationnait aux abords du village de Keryacunff en BUBRY.

Guémené, Inguiniel, Persquen, Melrand, Quistinic, Guern, Pluméliau, Locminé, Naizin..., le sol de toute cette région s'embrasait sous la botte nazie. Coups de mains vengeurs, décrochages éclairs ne se comptaient plus depuis plusieurs mois. L'ordre étant venu : « Harceler l'ennemi au maximum », il fallait encore multiplier l'action pour fixer l'ennemi sur un terrain qu'il ne tenait déjà plus et permettre aux troupes alliées d'intensifier leur avance.

C'est pourquoi, en cette chaude fin de juillet 1944, le commandant MAX et les Capitaines MARCEL et ARMAND, SERGE et ALPHONSE, accompagnés de quatre agentes de liaison, NENETTE, DEDEE, JEANNE et MARTINE, installaient un provisoire P.C. où viendraient les différents chefs de détachement du secteur. Les ordres précis émanés de KERYACUFF deviendraient bientôt sur le terrain de fulgurantes actions contre les convois ennemis.

Mais le 26, au petit jour, dans la senteur des regains, l'emplacement du P.C. était cerné puis investi par les allemands.

Courte et violente, la bataille fut un feu d'artifice de mitraillettes et de grenades pour tenter de décrocher. Protégés par Serge et Alphonse, et les quatre agentes de liaison, Max et Marcel se dégagèrent. Ils devaient être pris le même jour à GUERN et emmenés à la torture à LOCMINE.

Isolé du groupe, Armand était fait prisonnier et conduit à PONTIVY, Serge et Alphonse, déchaînés se battaient encore avec l'énergie du désespoir. Jeanne, avant d'être capturée abattait un ennemi au pistolet. Dédée réussit à mettre hors de combat plusieurs allemands avant d'être sauvagement poignardée.

Serge, Alphonse, Nénette et Martine étendus les bras en croix furent mitraillés à bout portant et leur martyr hante toujours la lande de KERYACUNFF.

Leurs noms étaient les suivants :

Emile LE CARRER, de Bubry (Cdt MAX) ; Georges MARCA, d'Auray (Capitaine MARCEL) ; Armand BOLAY, de Bubry (Capitaine ARMAND) ; Georges LE BORGNE, de Keryado (Serge) ; Désiré DOUARON, de Bubry (Alphonse) ; Anne-Marie ROBIC, de Plœmeur (NENETTE) ; Marie GOURLAY, de Plouay (DEDEE) et Joséphine KERVINIO, de Guern (MARTINE).

Lors d'une récente visite dans la sapinière de KERYACUNFF, J. LE CARRER, père du regretté Commandant « MAX », qui porte allègrement ses 81 ans, évoque avec Maurice PODVIN, au pied de la stèle, des souvenirs de juillet 1944.

A la fin de la cérémonie au monument de KERYACUNFF une délégation ira s'incliner, au cimetière de BUBRY, sur la tombe du Commandant « MAX » et celles des fusillés.

A 12 heures, VIN d'honneur offert par la municipalité de BUBRY.

A 13 heures, un repas fraternel est prévu à QUISTINIC.

Prix : 20 Francs

Réservations et inscriptions pour le Jeudi 26 Juillet chez Mme OLLIVIERO, téléphone : 51.06.23.

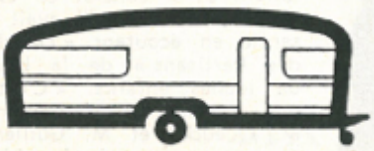

SAVAC

Caravanes WILLERBY HABITATIONS DE 5,50 M à 12,80 M
PRIX SANS CONCURRENCE

CARAVANES « ADRIA » TOURISME A PARTIR DE 385 KG

9, Rue de Melun - LORIENT - Tél. 64.57.65 REPRISES et OCCASIONS

Des milliers de visiteurs à notre Exposition de la Résistance qui a été présentée à Lorient du 29 Avril au 8 Mai

Le dimanche 29 Avril, la traditionnelle journée de la déportation a revêtu cette année une autre solennité avec l'inauguration de l'exposition concernant la Résistance dans le Morbihan, inaugurée en fin de matinée par le Sous-Préfet de Lorient dans le hall de l'Hôtel de Ville.

A l'Hôtel de Ville

A 11 h. 30 un nombreux public se retrouvait à l'Hôtel de Ville où M. le Sous-Préfet coupait le ruban tricolore barrant l'accès au hall dans lequel était présentée jusqu'au 8 mai une intéressante exposition sur la déportation et la résistance.

M. le Sous-Préfet et sa suite furent accueillis par le colonel Morel, président de la section locale de l'A.N.A.C.R. et secrétaire départemental de l'Union Française des Anciens Combattants.

« Cette exposition, dit le colonel Morel, n'a pas la prétention de présenter toutes les actions de la Résistance dans le Morbihan, loin s'en faut. Nous souhaitons précisément qu'elle puisse être complétée et qu'éventuellement des pièces nous parviennent pour confirmer des faits ou en corriger d'autres, de manière à établir une indéfectible vérité. En tout cas, cette exposition a le mérite d'exister et nous espérons qu'elle sera vue par le plus grand nombre.

Le président de l'A.N.A.C.R. rappela ensuite que les départements bretons sont les seuls à ne pas avoir leur musée permanent de la Résistance, alors que notre région a été occupée plus que n'importe quelle autre, avec 150.000 soldats de la Wehrmacht, et qu'elle est celle où le maquis a pris la part la plus active à la Libération.

Le colonel Morel définit ensuite le rôle du maquis, de son importance, et rappela l'hommage rendu à la Résistance bretonne par le général Eisenhower qui estima son action égale à celle qu'auraient pu fournir trois divisions.

Mais le colonel Morel ne manqua pas de souligner les buts de cette exposition qui vise en effet particulièrement la jeunesse, pour qu'elle ait une image de ce qu'ont connu les parents et les grands-parents, et qui est en même temps un hommage à ceux qui ont donné leur vie pour le pays : Français Libres, maquisards et déportés.

Les personnalités au cours de la visite inaugurale

En terminant, il invita les jeunes à être toujours prêts pour la défense de la liberté et de la France.

Le colonel Morel conduisit ensuite les personnalités dans la visite des différents panneaux de l'exposition.

Au terme de laquelle celles-ci, sur la table même qui, à Etel, le 8 mai 1945, reçut dans un café la reddition des armées allemandes, signèrent le Livre d'Or ouvert à l'occasion de cette inauguration.

∴

Une réception suivit dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville où, au nom des deux associations de déportés, M. Queudet prit la parole pour saluer d'abord les personnalités et remercié le député-maire pour son accueil, puis traduire la sympathie réconfortante appréciée au cours de cette matinée, particulièrement à travers la présence de nombreux représentants de la population au monument aux morts.

M. Allainmat expliqua les raisons exceptionnelles qui, en ce jour, avaient fait s'ouvrir les portes de l'Hôtel de Ville un dimanche matin. « En outre, ajouta-t-il, l'exposition sur la Résistance est bien à sa place en cet Hôtel de Ville. Je souhaite qu'elle provoque réflexions et méditations. Mais réflexions et méditations constructives.

Parlant de la Résistance morbihannaise présentée dans l'exposition qu'il venait de visiter, M. Baudequin souligna que Lorient méritait cette présentation. Et il conclut en exprimant l'émotion qu'il avait ressentie en écoutant « Le chant des Partisans » de la bauche de jeunes enfants. « C'est la preuve, dit-il en s'adressant M. Queudet et M. Guillemot, que sont respectés les idéaux pour lesquels sont morts vos camarades ».

Les nombreux visiteurs se pressent attentifs près des nombreux panneaux de l'exposition.

UN GRAND MARIAGE A LORIENT

De gauche à droite : Jean DINAHET (Capitaine « ALBERT »), M. Matéo ONNO, maire de PLUMELIAU, commune natale de Louis DORE, Robert VOLLET, Secrétaire National de l'A.N.A.C.R., Maurice PODVIN et le Colonel Louis MOREL, du Bureau Départemental.

(Photo « LA LIBERTE DU MORBIHAN »)

Samedi 16 Juin, à 15 h. 30, en l'église Sainte-Anne-d'Arvor, à Lorient, a été célébré le mariage de Mademoiselle Odile HAGELSTEIN, Secrétaire - Comptable, avec Monsieur Jacques DORE, Fondé de Pouvoirs à la B.P.B.A., fils du regretté Louis DORE et de notre amie et camarade Odette DORE, membre du Conseil National de notre association.

Une nombreuse assistance avait tenu à s'associer à la joie des familles. On remarquait notamment M. DAVID, Directeur-Général Adjoint de la S.L.M., M. ROUENE, Directeur de l'Agence Lorientaise de la Banque Populaire Bretagne-Atlantique et une importante représentation de la Résistance Morbihannaise.

A l'issue de la bénédiction nuptiale l'A.N.A.C.R. était présente aux côtés des jeunes mariés, marquant ainsi son indéfectible attachement à celui qui fut le jeune et valeureux Commandant « JACQUES » du 1er Bataillon F.T.P.F. devenu le 5me Bataillon F.F.I. du Morbihan.

TERRASSEMENTS & MANUTENTION

TRANSPORTS – DÉMOLITIONS

TRANSPORTS — LOCATION CAMIONS — DEMOLITION — PELLES MECANIQUES — COMPRESSEURS

GRUES 6 - 12 - 15 et 20 Tonnes — PORTE-ENGINS 100 Tonnes

E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

LORIENT Téléphone 21.10.26

SABLE D'ERDEVEN

MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

NÉCROLOGIE

LE FALHER Joseph

Né le 24 Juillet 1905 à Carnac, appelé dans la Marine Nationale il est mobilisé en 1940 et embarqué sur « La Guêpe » à Toulon.

Démobilisé, il s'engage dans la Résistance à Carnac, le 5 Juin 1943, date à laquelle il appartient au détachement de Carnac jusqu'au 3 Décembre 1944.

Il s'est refusé à cntracter un engagement pour la durée de la guerre au sein du 2me Bataillon du Morbihan, et, de ce fait, malgré les preuves de son appartenance à la Résistance et à une Unité issue de la Résistance, la carte du Combattant lui sera refusée...

C'est le 7 Mars dernier qu'il est décédé, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Une délégation de l'A.N.A.C.R. avec le drapeau de la section locale assistait à ses obsèques.

A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami Entends-tu » renouvellent leurs bien sincères condoléances.

Lucien LE GAL
INGUINIEL

Un fervent combattant de la Résistance n'est plus, depuis Pâques 1973.

Né le 26 Juillet 1922, à Inguiniel, il se soustrait au S.T.O. et entre dans la Résistance armée, sous les ordres de Célestin CHALME (Cdt CHARLES) au début de 1943.

Le 2 Mars 1944, à 20 heures, il est au rendez-vous fixé, à la gare de Lanvaudan, pour y faire sauter un convoi allemand.

Mais l'ennemi, prévenu, veille, qui perdra trois soldats.

Nos camarades YHUELLO et AVRY tombent aussi sous les rafales. François LANQUETIL est fait prisonnier et dirigé sur Vannes : son nom s'inscrira, pour la postérité, au Polygone de Saint-Avé, et un détachement de résistants perpétuera son nom.

Marqué par cette fusillade, Lucien LE GAL poursuit cependant le combat dans les rangs du 6me Bataillon jusqu'à la Libération.

Toujours volontaire il participera à toutes les opérations du Front de Lorient dans le secteu rde Pont-Scorff, avec le grade de sous-lieutenant.

Ensuite, ce sera l'occupation en Allemagne.

Nous regrettons la disparition de cet éminent combattant de la nuit, porte-drapeau de l'A.N.A.C.R., qui laisse une veuve et neuf enfants et nous nous inclinons avec une profonde affliction devant leur douleur.

TRANSPORTS
GOULIAS Frères
LOCATION PELLETEUSES
ET CHARGEURS
Rue Gérard-Philipe
LANESTER
Téléphone 64.52.54

Le CONGRES DEPARTEMENTAL du FINISTERE de l'A.N.A.C.R.

Il s'est tenu le dimanche 16 Juin à TREFFIAGAT où M. HENOT, maire, accueillait de nombreux participants et personnalités au nombre desquels M. Robert VOLLET, secrétaire national de l'A.N.A.C.R., le Colonel BEAUFILS-DRUMONT, chef d'état-major de la RM2 de Bretagne du débarquement du 6 Juin 1944 à la Libération, DEUDON, Secrétaire Général de l'Office départemental des A.C.V.G., le docteur Ary FICHEZ et LE FAOU, respectivement Président et Secrétaire du Comité Départemental du Finistère.

Le Comité du Morbihan était représenté par le Colonel Louis MOREL et Albert LE PRIOL, du Bureau Départemental.

Un grand et fructueux congrès qui mit en évidence le souci constant de nos camarades finistériens de voir aboutir la suppression des forclusions pour l'obtention des droits des anciens résistants. Dans les motions fut exprimé le vœu qu'à partir du 30me anniversaire de la Libération, la date du 8 Mai 1945 soit reconnue fête nationale et se déroule dans les mêmes conditions que le 11 Novembre.

L'extradition de Barbie et l'inculpation de Touvier furent les préoccupations des congressistes qui après un dépôt de gerbes se retrouvèrent en un repas fraternel au cours duquel Robert VOLLEY devait tirer les conclusions de ce congrès finistérien.

Supermarché
CONCORDE
Boulevard Cosmao-Dumanoir
56 - LORIENT
et
PRIMODIC
11, Rue Jullien
56 - PONTIVY

Le 28 Congrès Départemental des A.C.P.G.

Un millier de personnes ont participé dimanche 29 avril, au 28me Congrès Départemental des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre qui se tenait pour la troisième fois à PONTIVY.

C'est en effet à PONTIVY qu'eut lieu, en octobre 1945, le congrès constitutif de l'Association départementale comme l'a rappelé M. SCOLAN, président de la section locale.

Le congrès se tint également dans cette ville en 1965.

M. PAUMIER, secrétaire de la Fédération Nationale, présidait la manifestation, en compagnie de M. PICHARD, président de l'Association départementale.

LA RÉSISTANCE A GROIX

PAR

Louis GOURONC

Patron du chalutier à moteur « Fleur de Bretagne », je fus réquisitionné à la fin de juin 1940 par l'inscription maritime de Groix pour évacuer tous ceux qui, sur les quais de Keroman, à Lorient, où brûlaient toutes les cuves à mazout, recherchaient les moyens de fuir devant les allemands.

En août 1940, une mine prise dans notre chalut fit surface, coula aussitôt et explosa en disloquant le côté tribord du bateau. Dans le carré arrière l'eau atteignait la hauteur de la table. Le moteur tournait quand même et nous avons fait route vers la terre. La pompe de secours s'étant cassée, il fallait vider l'eau avec des seaux et marmites et comme la dynamo était brisée, nous n'avions pas de feux de position. Les allemands interdisaient toute entrée de bateaux la nuit et du sémaphore de Bec-Melen, à la pointe de GROIX, ils nous prirent pour cible : heureusement nous n'eûmes aucune victime à déplorer. Lorsque nous arrivâmes à Port-Tudy, à 1 heure du matin, l'eau atteignait le pont du bateau. Aussitôt débarqué, direction « Kommandantur ». Après un interrogatoire très serré en présence d'un interprète qui effectua une enquête sur le port, j'eus la chance d'être relâché.

Mon bateau resta un mois et demi en réparation avant de pouvoir reprendre la mer. Après bien des tracasseries de la part de l'occupant, une attribution de 2.000 litres de gas-oil nous fut octroyée mensuellement.

PREMIER CONTACT AVEC L'OCCUPANT

Un après-midi, au retour de mer, le « Fleur de Bretagne » se trouvait par le travers du port de Doëlan lorsqu'un patrouilleur allemand nous siffle et fait signe de stopper. Il arrivait de toute la vitesse de ses machines et ne se trouvait guère à plus de 50 mètres de nous qui risquions d'être abordés et coupés en deux par le navire. En désespoir de cause, j'ordonnai au matelot CALLOCH Firmin, de Créhal, de mettre tous les gaz, et nous évitâmes de justesse alors qu'un canonier allemand pointait déjà sa pièce sur notre gaillard d'avant.

CONTRAINT A DESIGNER UN OTAGE

Une nuit de 1943, nous étions mouillés sur un panneau, tous feux éteints par économie de gas-oil, lorsque vers une heure du matin, un gros patrouilleur allemand nous arraisonne et me fait monter à son bord avec le rôle d'équipage. Il pleuvait, aussi étions-nous revêtus de cirés qui dégoulinaient sur le gros tapis du beau salon à tentures rouges où nous fûmes introduits. Cela me valut une copieuse engueulade moitié en allemand, moitié en français. Au bout de quelques temps, le commandant du navire me fait savoir, en français, que je me trouve en zone interdite et de ce fait passible des Tribunaux allemands. Je risque, me dit-il, en outre une forte peine de prison pour avoir troublé pendant la journée, leurs postes d'écoute sous-marine et je dois me trouver à 7 h. 30 au port de pêche de Lorient-Keroman. Pour me contraindre à regagner immédiatement ce port, il me demande de désigner, parmi l'équipage, un otage qui restera à son bord. Je refuse. L'officier désigne un de mes matelots, Joseph TONNERRE, de Ker-Port-Lay, le fait monter à bord et confisque mon rôle d'équipage.

Dimanche 16 Avril 1972, au XIIIème Congrès Départemental de l'A.N.A.C.R., Louis GOURONC a reçu la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.

PREMIERE ACTION COLLECTIVE

A Keroman, je retrouve cinq autres patrons de pêche : même inculpation. Ces patrons de pêche étaient des autorisés à commander par dérogation. Heureusement pour nous tous, j'étais titulaire du brevet de patron de pêche complet de l'Ecole de Marine et ainsi j'avais les connaissances suffisantes pour discuter. Je me munis de ma carte sur laquelle j'avais porté les relèvements feu de Pen-Men-Groix et Grand Feu de Belle-Ile et nous voilà partis sous escortes, jusqu'au tribunal allemand. Mes compagnons d'infortune me faisaient confiance, d'ailleurs décidés à m'aider par tous les moyens. Au tribunal, l'administrateur de l'Inscription Maritime de Lorient — M. GOUZERH — devait assurer notre défense. Aux

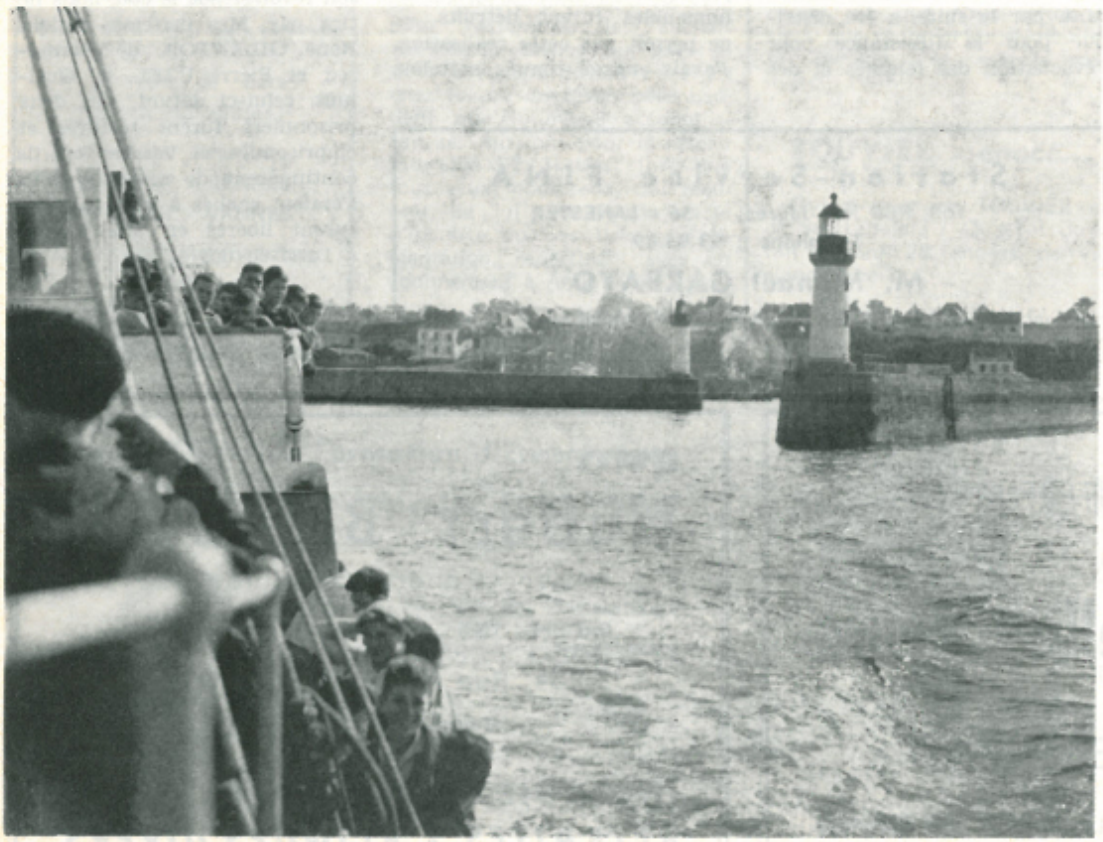

L'entrée de Port-Tudy qui connut autrefois l'intense et florissante activité des thoniers groisillons.

(Suite page 18)

LA RÉSISTANCE A GROIX

premières questions posées par le Tribunal, je fis la démonstration de la fragilité de l'accusation. La carte marine fut examinée par chacun des juges allemands, de très nombreuses questions nous furent posées, l'accusation retirée. Le « bénéfice du doute » fut copieusement arrosé comme une victoire sur l'occupant.

STOCKAGE DU CARBURANT

Mais j'étais repéré et me trouvais dans l'impossibilité de continuer la pêche. En accord avec les armateurs, nous avons pris la décision de désarmer à Groix. Nous continuions à percevoir chaque mois de l'Inscription Maritime de Lorient, repliée à Auray, des bons pour 2.000 litres de gas-oil. De plus, de temps en temps s'y ajoutaient des bons de gas-oil pour un autre bateau, le « Victoire-Noël », lui aussi désarmé à Groix, qui me servait d'entrepôt. De nombreux patrons de bateaux m'aidèrent à constituer mon stock : le transbordement se faisait à l'aide d'une pompe Japy et d'une manche.

C'est ainsi que :

— L'« ALLIETTE-JACKIE », patron Paul LE BEHEREC, me fit un dépôt de : 2.000 L.

— Le « TY-MOR », patron Pierre TONNERRE : 2.000 L.

— Le « KERNER », patron Joseph ALLAIN : 2.000 L.

— Le « JEANNE D'ARC », patron Gaston ALLAIN : 2.000 Litres.

auxquels s'ajoutent 440 litres d'huile de graissage dans la cuve à huile.

Laurent TONNERRE, de Groix

DISTRIBUTION POUR LA RESISTANCE

Le bateau ravitailleur s'amarrait le long du « VICTOIRE-NOEL ». Une fois l'opération terminée, le bateau s'en allait sans que les sentinelles allemandes qui passaient sur les quais puissent remarquer quelque chose d'anormal. Ce carburant, par la suite, a été distribué pour la Résistance pour l'évacuation des femmes et des enfants et le ravitaillement des habitants restant sur l'île après que je l'eûs donné à la CROIX-ROUGE.

MARS 1942 - ENGAGEMENT A C.N.D. CASTILLE

J'avais un ami à Lorient, Maurice LE LEON, armateur, membre d'un réseau de renseignements. Je lui ai remis tous ceux que j'ai pu me procurer sur Groix et le trafic. Un jour de mars 1942, il me fit prendre un rendez-vous avec un responsable de son réseau. C'est ainsi que je fis la connaissance d'ALEX, de son vrai nom Alphonse TANGUY, dans le square Brizeux, à Lorient. Il me demande de prendre le commandement du sloop à voile et à moteur « HEROS DE CIREY » aménagé pour effectuer les liaisons maritimes, passagers et courriers, avec les navires anglais au large des Glénans. Seule la destruction de ce bateau au cours des bombardements alliés des 14 et 15 janvier 1943 où Lorient fut pratiquement rasé — 90 % des immeubles furent détruits —, ne permit pas cette réalisation. J'avais engagé comme matelots Laurent TONNERRE et Jean LE DREFF, tous deux de Locmaria en GROIX. Ce bateau resta au fond du bassin à flot jusqu'en 1947.

Début 1944, je pris le commandement du petit cargo de 300 tonneaux « LE CARENTAN », bateau français servant à traverser les courreaux entre Port-Louis et Groix. Depuis le début de l'occupation l'île de Groix servait de camp pour les prisonniers des allemands ; plusieurs évadés de ce camp de travaux forcés furent cachés à mon bord avant d'être conduits sur le continent.

Les deux derniers cachés, Achille PALLEC et Pierre LE ROUZIC, tous deux de Keryado, furent découverts à mon bord par le chien policier des allemands. Le douanier allemand NAURIGHT, connu pour sa méchanceté, me fit descendre de la passerelle pour la confrontation. Ayant soutenu, ainsi que les deux évadés, que nous ne nous connaissions pas, il entra dans un colère si forte qu'il en bavait de rage, me mit son révolver sur le cou, mais ne tira pas. Mes matelots étaient René GILANTON, de Kermarec, et Pierre UZEL, de Quelhuit, celui-ci défunt. Les deux prisonniers furent torturés et emprisonnés à Vannes où ils continuèrent de soutenir qu'ils s'étaient cachés à mon insu. Ils furent libérés en piteux état, à l'arrivée des alliés.

La suite de cet article dans notre prochain numéro

Station-Service FINA
160, Rue Jean-Jaurès - 56 - LANESTER
Téléphone : 21.05.89
M. Manuel GARBAYO
Gérant Libre de PURFINA FRANÇAISE

MEMBRE INTERFLORA
Les plus belles fleurs
G. POIDEVINEAU
12, Place Alsace-Lorraine — LORIENT — Tél. 21.05.56

gan gan
Hubert BRISSON
Agent Général d'Assurances
GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES
34, Rue Carnot - LORIENT
Téléphone : 21.07.71
INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS

LE XIV^me CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DU COMITÉ DU MORBIHAN — SE TIENDRA A RÉGUINY LE DIMANCHE 7 AVRIL 1974 —

LES RETROUVAILLES DES VACANCES : UN CONCOURS D'EMULATION...

Des camarades d'autres départements se retrouvent actuellement en vacances et les retrouvailles favorisent l'évocation des souvenirs et déterminent aussi des actions en faveur de notre Association.

Ainsi, notre chère amie Marcelle ROSET-DUDACH, qui collabore à « AMI » par ses beaux poèmes, va profiter de ses vacances à Quiberon pour aider la section locale.

Ainsi, Paul SAVARY va organiser un bal de l'A.N.A.C.R. à Gavres, comme il le fait chaque année avec Dédé TOUMELIN et quelques autres.

Roger PONTONNIER

Ainsi, notre viel ami « GIEL » prépare à LARMOR, dans le calme de son jardin de nouvelles poésies pour « AMI ».

Ainsi, Roger PONTONNIER, de MAURON, profite-t-il de l'été pour rassembler les anciens résistants revenus au pays et dont beaucoup furent hébergés chez lui ou chez son père pendant que lui-même accomplissait ses missions pour le réseau interallié F2. Il s'est juré que tous ceux, nombreux, qui reçurent de lui une fausse carte d'identité ou des tickets d'alimentation, repartiront avec un abonnement à AMI.

A qui la palme de ce réconfortant concours d'émulation ?

L'affaire TOUVIER

TOUVIER en jugement

Jugé pour ses crimes de droit commun, TOUVIER est actuellement sous le coup d'une peine de dix ans de prison et il est en principe interdit de séjour jusqu'en 1979... Enfin, tous les crimes qui lui sont attribués ne figurant pas sur les actes d'accusation de 1945 à 1947 peuvent être considérés comme autant d'éléments « nouveaux » susceptibles de faire l'objet d'un nouveau procès. Le Gouvernement ou les familles des victimes peuvent donc ouvrir une « information contre X » qui donnerait à TOUVIER l'occasion de prouver son innocence — si cela est possible.

Seulement les crimes imputés au traitre sont « crimes de guerre », imprescriptibles.

« Nous ne sommes pas assoiffés de sang..., dit un Résistant connu. Ce que nous refusons, c'est que cette grâce symbolise la dérision, le mépris des morts, l'oubli. »

TOUVIER menace...

Qui a peur de TOUVIER et de ses dossiers ? Qu'a-t-il donc fait durant 28 années de vie clandestine ?

Le silence devient de plus en plus lourd et suspect, et de plus en plus étrange, cette grâce qui l'a touché.

TOUVIER, de son côté, menace. Il parle d'erreur judiciaire, proclame son innocence. Il produit des notes, des attestations pour faits de résistance.

Certains ajoutent : « D'ailleurs TOUVIER a des dossiers qu'il peut utiliser et là, ce serait le drame ».

Le drame pour qui ?

Dossiers compromettants, secrets d'Etat, « fric », combines politiques, est-ce donc celui qui pèse le plus dans la balance ?

TRANSPORTS
R. PONTONNIER
Rue d'Armor
Tél. 275 — MAURON
Location de Cars
(13 à 55 places)
Services Réguliers
MAURON - RENNES
MAURON - VANNES
Transports Marchandises
Location
Véhicules Industriels

FER — MER — ROUTE
DEMENAGEMENTS
LE CAVIL & Cie
20, Rue Charles-Baudelaire
LANESTER
Tél. (97) 21.14.14
10, Cours de Chazelles
LORIENT
Tél. 21.01.98
Visites et Devis
gratuit sans engagement

Centre Ouest de Formation d'Enseignants
à la Conduite des Véhicules Automobiles
10, Rue de Clairambault
56 - LORIENT
(Morbihan)
Téléphone (97) 64.25.15

LES VINS "ARCIBIA"
Vins de toutes provenances
l'ambiance de la propriété
N. LE TEXIER
Négociant Eleveur
LANESTER — Tél. Lorient 21.04.12

Dimanche 29 Juillet, RALLYE - SOUVENIR de la RÉSISTANCE

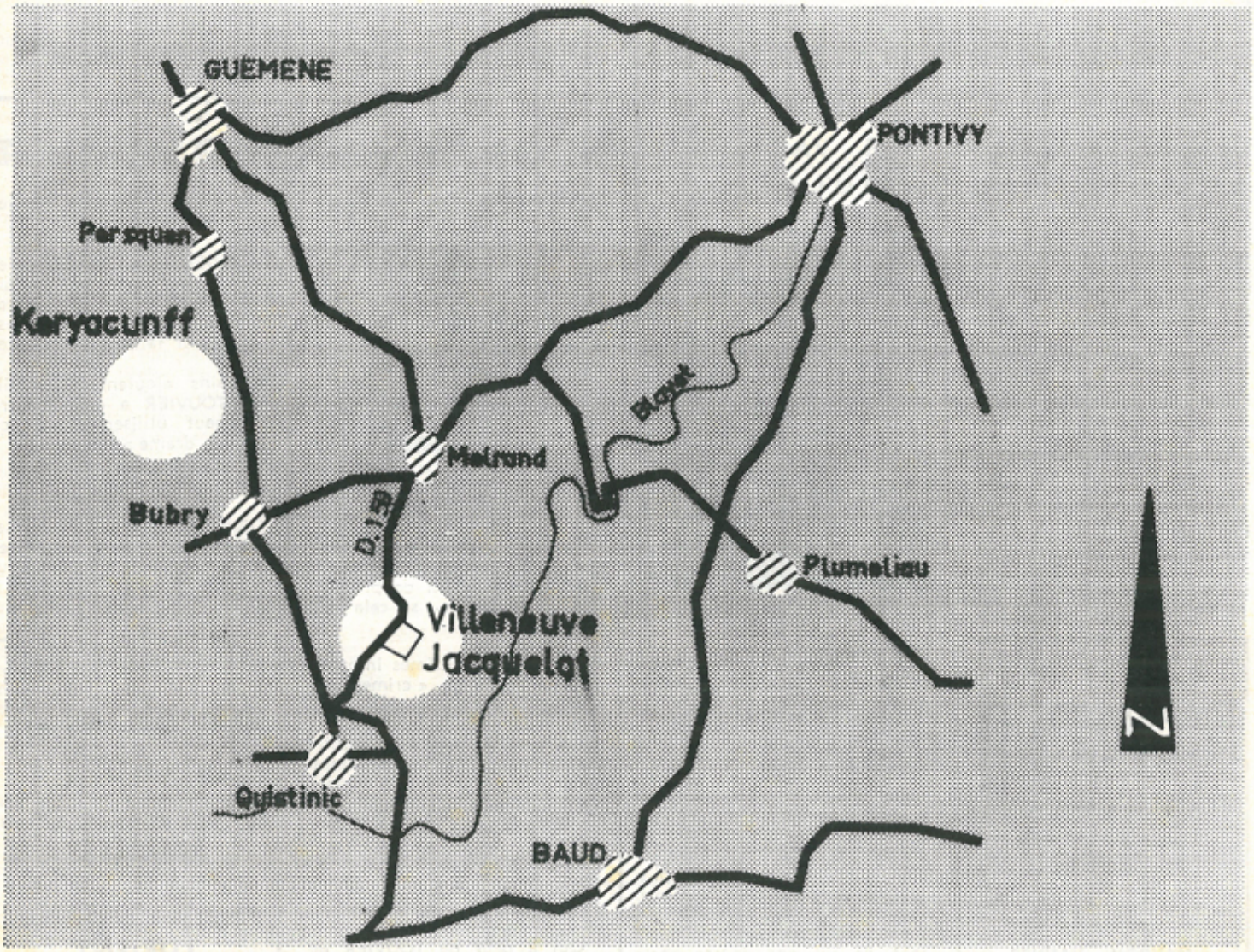

A 9 h. 30, début du rallye au monument de KERDINAM

CHAPELLERIE
LE CABELLEC
PLOUAY
et sur tous les marchés de la région
— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

BANQUE CENTRALE DES COOPERATIVES
10, Boulevard Svob
LORIENT - Tél. 21.04.43 - 21.12.57 - 21.14.43
« TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET BOURSE »
PLAN D'EPARGNE LOGEMENT 8 % NET D'IMPOTS

Le Directeur de la Publication : François GOUELLO Dépôt légal : 3me Trimestre 1973 Imprimerie Presse du Morbihan — Lorient

RALLYE
LORIENT — Tél. 21.16.64
Route d'Hennebont — 56 - LANESTER

" LE PLUS GRAND HYPERMARCHE DE L'OUEST "
Massacre les Prix